



CONDITIONS FINANCIÈRES

25-26

Description des frais	Cout annuel (\$)
Inscription annuelle Payable au moment de la signature de l'entente financière après acceptation de l'élève. En acquittant ces frais d'inscription, les parents réservent la place de leur enfant. Ce montant n'est pas remboursable en cas de désistement de la part de l'élève.	200
Frais de scolarité Ces frais de scolarité sont valides pour les personnes qui habitent au Québec. Les résidents d'une autre province ou d'un autre pays doivent communiquer avec le secrétariat de l'école pour connaître les frais qui s'appliquent à leur situation.	2 881
Frais accessoires obligatoires donnant accès aux services éducatifs Pour les manuels scolaires fournis par l'école, les cahiers de travaux pratiques, les photocopies, l'environnement numérique, les affiliations, le matériel de laboratoire, le matériel d'atelier artistique, etc.	496
Programmes d'études Passion-Sports et Monde et Culture (sec. 1 à 3) Ces frais servent à organiser les différentes sorties et les ateliers des programmes.	340
Frais de transport (montant de base) – Service optionnel Pour le service de transport en autobus. <i>* Ces frais couvrent les municipalités situées dans un rayon d'environ 31 km autour du SSC (excepté les municipalités en Ontario). Une liste des tarifs par municipalité est disponible au secrétariat (max. : 1 275\$).</i>	1 187*
Autres frais	
Ouverture de dossier et détermination de l'admissibilité *Frais uniques non remboursables payables au moment du dépôt d'une demande d'admission.	50*
Mise en place et révision annuelle d'un plan d'intervention (mesures d'aide, outils technologiques...)	105
2^e circuit d'autobus Un élève qui utilise deux circuits différents se verra facturer le circuit dont le cout est le plus élevé plus le montant ci-contre (sous réserve des places disponibles).	250
Service de cafétéria Le forfait annuel 24-25 est à 1 685\$	Variable/ À déterminer
Participation aux équipes sportives élités	Variable
Insuffisance de fonds *À chaque occurrence.	55*



Rabais-familles

Obtenez un rabais lorsque plusieurs de vos enfants fréquentent le Séminaire:

- 10% pour le 2e enfant;
- 25% pour le 3e enfant;
- Scolarité gratuite pour le 4e enfant.



* Le rabais est applicable sur les frais de scolarité.